



# 23<sup>e</sup> Assemblée générale ordinaire de l'Université Nyonsaise du Temps Libre

**Samedi 18 novembre 2023**

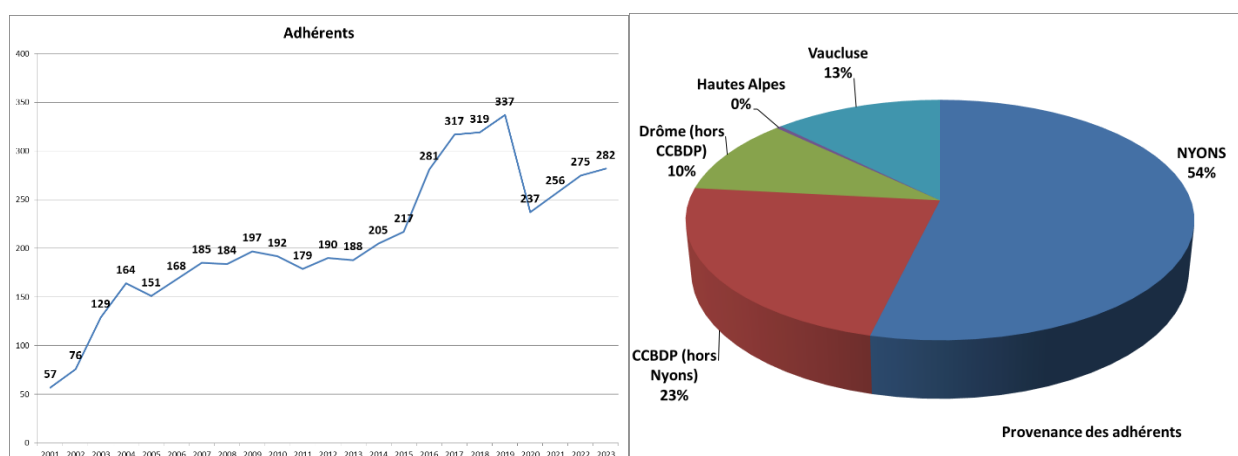
**Maison de Pays de Nyons**

- 1. Rapport d'activité**
- 2. Rapport financier**
- 3. Approbation des comptes**
- 4. Affectation du résultat**
- 5. Rapport moral**
- 6. Renouvellement du conseil d'administration**

# Rapport d'activité

## Les adhérents

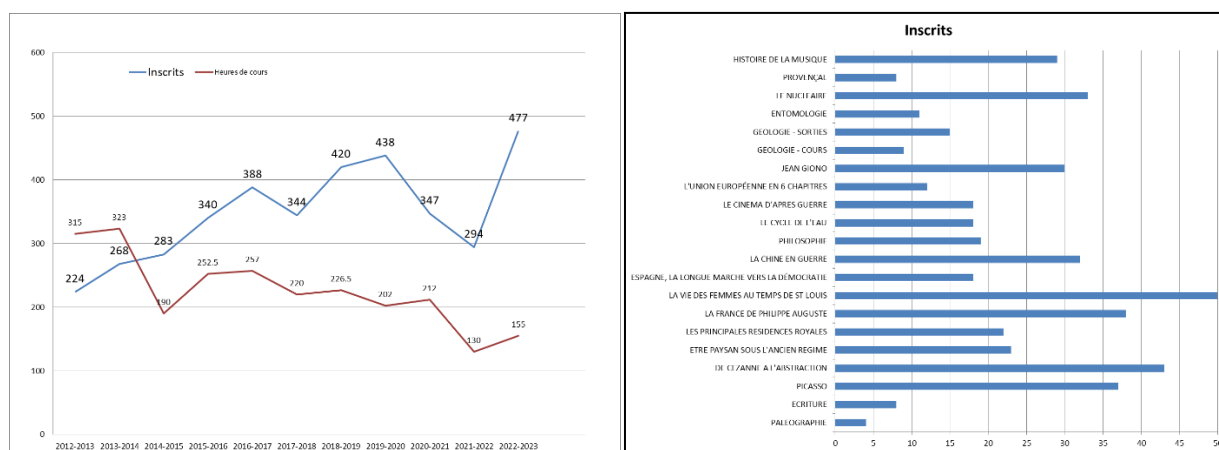
L'association était à 282 adhérents, ce qui démontre que la « normalisation » après les années pandémiques suit son cours. Elle présente la répartition géographique des adhérents (150 adhérents habitent Nyons, 64 les autres communes de la communauté de communes des Baronnies en Drôme provençale)

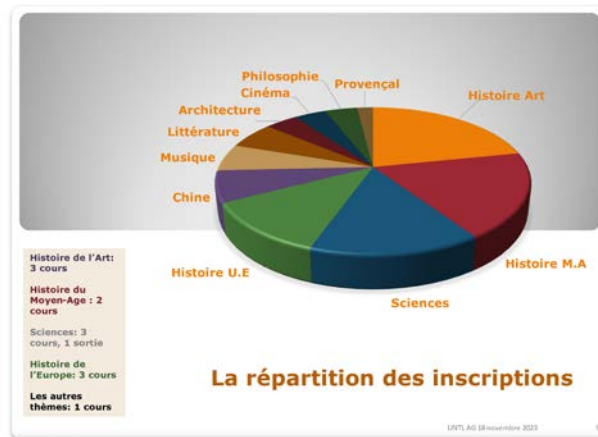


## Inscriptions aux cours et ateliers

Les intervenants ont presté 155 heures, pour un total de 477 inscriptions aux cours et ateliers. 65 % des adhérents s'inscrivent à 1 à 3 cours.

La diversité des matières traitées traduit les centres d'intérêt des adhérents.





## Les Conférences

225 entrées dont 35 % de non-adhérents ont été enregistrées pour les conférences du jeudi et 218 entrées pour les conférences du lundi. Les thèmes de ces conférences sont rappelés.

### Les Conférences du lundi

Six conférences / 218 entrées

- La Russie : l'obsession de la puissance
- Des hommes, des animaux, du bois, de l'eau : l'énergie dans l'Antiquité
- La physique du XX<sup>e</sup> siècle
- Musique, physique et mathématiques : un accord parfait
- Simone de Beauvoir : moderne ou datée
- Inné et acquis

## Autres manifestations

221 entrées :

- Journées du patrimoine : la voix des ruines.
- Fête de la science : le réchauffement climatique.
- Le Printemps des poètes.
- Conférence-débat : Faut-il continuer à transmettre par le biais de l'héritage ?
- Cycle de trois documentaires :
  - Alberto Giacometti
  - Jacques Prévert
  - Henri Dutilleux

## **Sorties et séjours**

- Sorties à l'Opéra d'Avignon : 77 participants
- Sorties botaniques
- Séjours mycologiques : 23 participants
- Séjour botanique en Ubaye : 21 participants
- Voyage annuel en Franche-Comté : 40 participants

## **Communication**

R. Haussy présente les différents moyens dont dispose l'association pour se faire connaître auprès du grand public et pour faire connaître son programme :

- Site internet
- Lettre mensuelle
- Plaquette avec programme et agenda
- Affiches

# Rapport financier

---

Avant de vous présenter les comptes et les soumettre à votre approbation je voudrais vous faire part d'une information importante concernant l'association et plus particulièrement au sujet de la gestion financière.

En effet, lors du conseil d'administration du mois d'octobre dernier nous avons eu le plaisir de coopter deux adhérents, Valérie et Claude Lemaire.

Claude Lemaire a bien voulu assurer la responsabilité de trésorier, qui était vacante depuis la dernière assemblée générale. Compte tenu de la date récente de sa prise de fonction il lui était difficile de vous présenter des comptes dont il vient juste de prendre connaissance.

Je vais donc le faire à sa place.

Par ailleurs il me semble important de resituer le contexte de cet exercice comptable qui vient après trois ans de perturbations de l'association.

En 2018-2019 nous avons eu un exercice relativement faste avec 337 adhérents, un budget dépassant les 100 k€ et un résultat excédentaire de 4200 €.

Arrive le mois de mars 2020 et la crise que l'on sait, le confinement, les activités suspendues, ... Heureusement des mesures nationales d'aides sont apportées aux entreprises et associations, (aide au paiement des charges sociales, recours au chômage partiel) qui permettent d'atténuer les pertes. Pour l'UNTL le budget diminue à 35 k€, mais le déficit n'est que de 900 €.

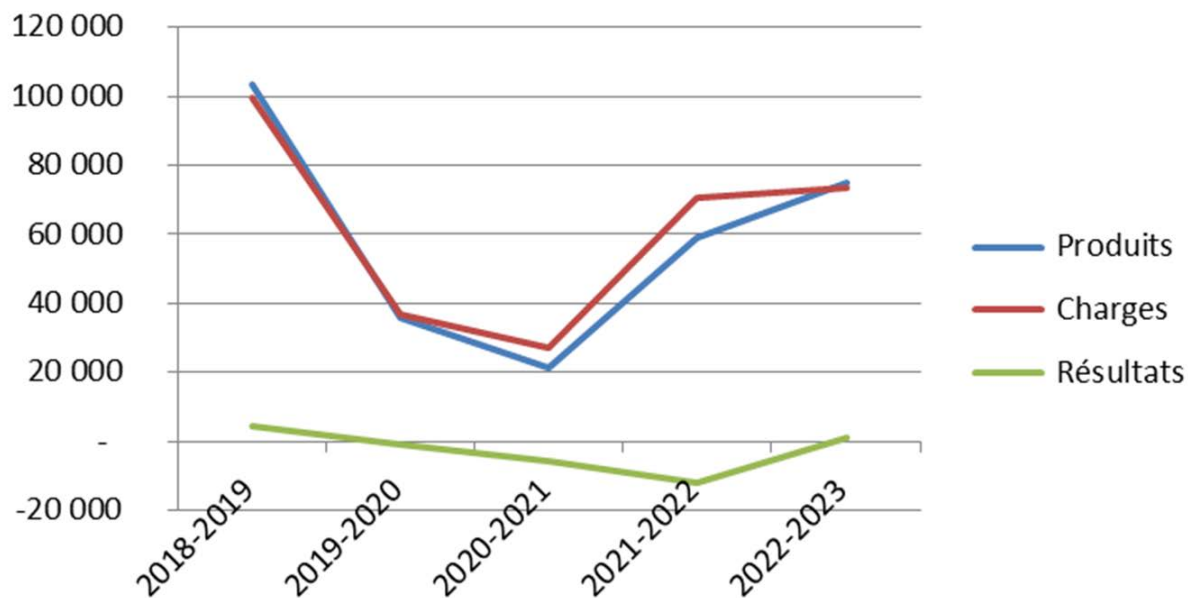
Paradoxalement ce sont les deux exercices suivants qui deviennent compliqués. En 2020-21 l'activité redémarre partiellement, le budget diminue encore à 21 k€ et le déficit plonge à 5800 €.

L'année suivante voit le redémarrage des activités, mais pour les adhérents – et on le comprend bien – la prudence est de rigueur. Les participations ne couvrent pas les charges. Si le budget remonte à 59 k€ le résultat est à nouveau un déficit cette fois de 11 k€ dont la moitié résulte des manifestations pour le 20 e anniversaire de l'association (mais dont le coût avait été inscrit en réserve antérieurement).

Nous pouvons dire que nous avons mesuré la fragilité de notre association et que les réserves s'avèrent indispensables pour pallier à ce genre de situations. Et nous

avons grandement apprécié le soutien de la municipalité qui a maintenu son concours financier pendant toute cette période.

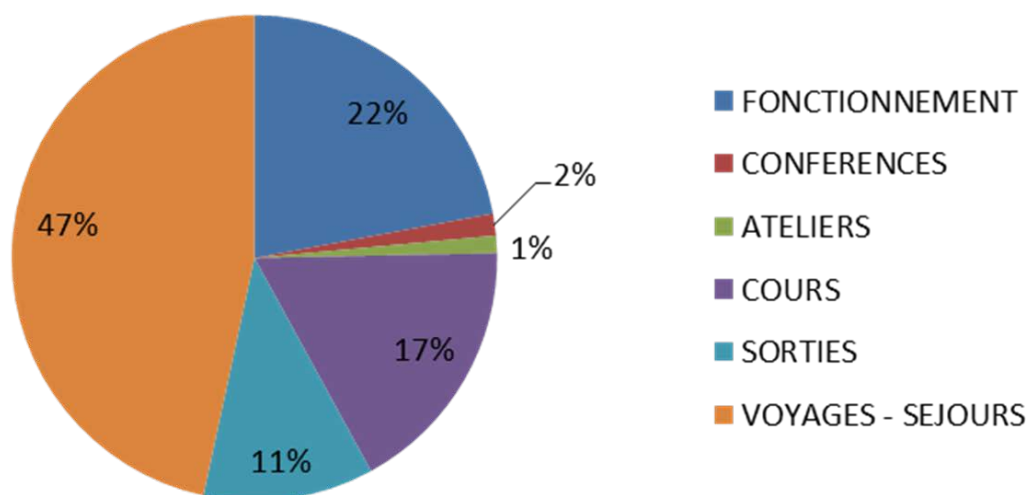
## Evolution depuis 2019



Passons donc maintenant aux comptes 2022-2023.

Les produits s'élèvent à 74 646 € en augmentation de 27 %, le graphique en montre la répartition par secteur d'activité.

## UNTL - 2022-2023 PRODUITS



Les charges progressent beaucoup moins à 73 429 € (+ 4 %), puisque elles ont été maintenues au niveau de l'exercice précédent.

Il en résulte un excédent de 1 217 €.

Ces chiffres confirment la reprise d'une fréquentation satisfaisante dans les activités.

À noter un don de 1600 € de la part d'une association qui s'est dissoute. Nous remercions les administrateurs du Garde Notes Baronnard, et en particulier Jean Laget, de leur décision.

Par ailleurs nous enregistrons un produit exceptionnel lié à l'apurement des comptes des usagers pour 496 € (il s'agit de l'annulation de dettes contractées durant les premiers confinements).

Ces deux derniers montants expliquent que si l'exercice est excédentaire l'équilibre est encore fragile mais nous sommes sur la bonne voie.

UNTL - COMPTE DE RESULTAT 2022-2023					
CHARGES	2022-2023	2021-2022	PRODUITS	2022-2023	2021-2022
Intervenants (cours, ateliers et conférences)	4 931	3 643	Cours et ateliers	13 699	8 884
Voyages et séjours	33 339	26 066	Voyages et séjours	34 868	22 320
Sorties, repas	2 060	3 580	Sorties	2 060	5 870
Spectacles	6 839	7 572	Spectacles	6 426	5 609
Autres achats	520	531	Conférences	1 091	371
Entretien, réparations, maintenance	912	822	Ventes		2 585
Assurances	851	815	Annonces	1 940	1 940
Publicité/Imprimerie	1 853	6 219	<b>s/total PRODUITS D'ACTIVITE</b>	<b>60 083</b>	<b>47 579</b>
Frais de déplacement	747	409			
Autres frais de fonctionnement	1 578	2 707	Subvention de fonctionnement	3 000	3 000
Frais de personnel	13 808	12 133	Autres produits de gestion	42	
Charges sociales	3 607	3 013	Cotisations	6 231	5 777
Autres charges de gestion			Dons	1 601	
Charges financières			Autres produits financiers	578	
Charges exceptionnelles			Intérêts épargne sur livret	695	475
Dotation aux amortissements	465	1 614	Produits exceptionnels	496	526
Intervenants bénévoles	1 920	1 620	Valorisation du bénévolat	1 920	1 620
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>73 429</b>	<b>70 744</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>74 646</b>	<b>58 976</b>
RESULTAT (excédent)	1 217		RESULTAT (déficit)		11 768
<b>TOTAUX</b>	<b>74 646</b>	<b>70 744</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>74 646</b>	<b>70 744</b>

**UNTL - BILAN AU 30/09/2023**

EMPLOIS	Exercice 2022-2023			Exercice 2021-2022	RESSOURCES	Exercice 2022-2023	Exercice 2021-2022
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net				
Actif immobilisé (a) :					Capitaux propres (c) :		
Immobilisations incorporelles:					Fonds associatif	20 000	20 000
- fonds commercial (b)					Prime de fusion	0	0
- autres	307	307	0	0	Réserves:	0	0
Immobilisations corporelles	22 253	21 007	1 246	1 711	- réserve légale	0	0
Immobilisations financières (1)	15		15		- réserves réglementées	0	0
<b>Total I</b>	<b>22 575</b>	<b>21 314</b>	<b>1 261</b>	<b>1 711</b>	- autres (4)	22 192	27 192
Actif circulant :					Report à nouveau (d)	-5 010	1 758
Stocks et en-cours [autres que marchandises] (a)					<b>Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte] (d)</b>	<b>1 217</b>	<b>-11 768</b>
Marchandises (a)					Provisions réglementées	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes					<b>Total I</b>	<b>38 399</b>	<b>37 181</b>
Créances (2):					Provisions pour risques et charges (II)	0	0
- clients et comptes rattachés (a)	580	0	580	964	Dettes (5) :		
- autres (3)	163		163		Emprunts et dettes assimilées	0	0
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus	0	0
Disponibilités (autres que caisse)	38 873	0	38 873	35 826	Fournisseurs et comptes rattachés	1 040	0
Caisse	524	0	524	600	Autres (3)	1 963	1 919
<b>Total II</b>	<b>40 140</b>	<b>0</b>	<b>40 140</b>	<b>37 390</b>	<b>Total III</b>	<b>3 003</b>	<b>1 919</b>
Charges constatées d'avance (2) (*) (III)	0	0	0	0	Produits constatés d'avance (2) (IV)	0	0
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>62 715</b>	<b>21 314</b>	<b>41 401</b>	<b>39 101</b>	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>41 401</b>	<b>39 101</b>

Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter le résultat de 1 217 € au report à nouveau qui serait donc ramené à un montant négatif de 3 793 €.

**COMPTE D'AFFECTATION DES FONDS PROPRES**

Exercice 2022-2023

LIBELLES	AVANT AFFECTATION	APRES AFFECTATION
Capitaux propres (c) :		
Fonds associatif	20 000	20 000
Prime de fusion	-	-
Réserves:		
- réserve légale	-	-
- réserves réglementées	-	-
- autres réserves		
PROJET ASSOCIATIF	-	-
Réserve frais de personnel	9 928	9 928
Réserve d'équipement	12 264	12 264
Report à nouveau	- 5 010	- 3 793
<b>Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]</b>	<b>1 217</b>	
Provisions réglementées	-	-
<b>Total I</b>	<b>38 399</b>	<b>38 399</b>



# Rapport moral

---

Par le rapport d'activité, vous avez pris connaissance de ce qui a été fait par votre association ; le rapport moral permet de vous informer des orientations que se fixe le conseil d'administration.

Au cours de l'année, et dans le prolongement des années précédentes, deux préoccupations principales ont été débattues impliquant des dispositions à prendre.

La première préoccupation est relative à l'état de santé financier de votre association. Les graphiques qui vous ont été présentés montrent bien les incidences qu'ont eu les périodes de pandémie, d'abord sur le plan du niveau d'activité, puis leurs conséquences du point de vue financier.

Trois exercices ont été déficitaires durant cette période et cela nous a amené à envisager, lors de notre dernière assemblée générale, de prendre diverses mesures qui vous ont été soumises et que vous avez validées à la quasi unanimité. Nous vous remercions de votre confiance.

Par ailleurs nous avons été très attentif sur l'exécution budgétaire et dès le mois de juin nous étions en mesure d'anticiper le résultat que nous percevions alors comme positif (même si l'équilibre est encore fragile). Cette situation traduisant une amélioration nous a conduit pour opter pour des augmentations modérées des prix de nos activités (principalement la cotisation des adhérents membres d'un couple et le prix d'entrée aux conférences). En revanche nous n'avons pas mis en œuvre l'augmentation envisagée du tarif horaire des cours et ateliers, préférant nous fixer comme objectif de viser d'accroître la participation aux cours et ateliers.

C'était un pari difficile et le choix entre deux solutions n'a pas été évident à faire. Mais nous y sommes arrivés et avec Martine nous remercions les administrateurs de nous avoir fait confiance.

Vous venez de prendre connaissance des comptes de l'exercice et savez que le résultat est effectivement positif même si cette situation est - comme je l'ai dit - encore fragile, mais nous sommes sur la bonne voie.

Cet effort a été obtenu par une bonne maîtrise des charges mais surtout par une augmentation des produits qui résulte d'une offre plus conséquente passant par plus d'heures de cours proposées et un meilleur remplissage des cours.

Pour cela nous avons veillé à maintenir l'existant et à rechercher de nouvelles propositions de cours ou d'ateliers. Nous avons défini un indicateur qui est le nombre d'heures de cours ; si on constate que celui-ci se redresse, il reste encore des marges de progrès. Il faut également que le nombre d'inscrits par cours se maintienne car cela influe sur le nombre de présences au cours, donc, sur le total des recettes.

Mais rien ne se fait tout seul, il reste encore des activités pour lesquelles des solutions sont à trouver, je pense en particulier à des activités comme la botanique ou la géologie. Tous les concours volontaires sont les bienvenus, nous allons en reparler.

En perspective, nous avons le projet de confirmer notre positionnement en matière d'édition numérique. Nous en avons déjà parlé, des projets existent, le premier sera de garder la mémoire des itinéraires géologiques que nous a fait découvrir notre ami Richard Maillot depuis plus de dix ans. Sur ces cinq dernières années ce sont plus de 80 personnes qui ont bénéficié de ces cours en plein air, maniant le marteau de géologue ou la trousse d'analyse. Vous avez participé à ces sorties, rejoignez-nous pour rédiger ces itinéraires.

Enfin, nous avons la chance de bénéficier du concours bénévole de plusieurs intervenants et cela représente une source importante d'économie. Que ces intervenants bénévoles en soient chaleureusement remerciés.

Ce rappel constitue une excellente transition sur notre deuxième préoccupation, elle est relative au fonctionnement interne de l'association.

À chaque assemblée générale, nous insistons sur le nécessaire renouvellement du conseil d'administration. Rassurez-vous vous n'allez pas y échapper.

Mais avant je voudrais vous entretenir de l'arrière-boutique. Si vous connaissez bien la vitrine et les salles de cours, découvrons ensemble comment tout cela fonctionne au quotidien.

Vous désignez à chaque assemblée générale, les personnes qui seront chargées d'administrer l'association et qui forment le conseil d'administration. Pour un fonctionnement plus quotidien le conseil nomme un bureau. Le conseil s'est réuni quatre fois et le bureau quatre fois également.

Pour rappel le bureau est composé de :

Martine Lambert et Yves Guérin, qui sont les coprésidents

Roland Haussy, est vice-président, il a en charge la communication, la maintenance du site internet et la diffusion des informations

Claude Lemaire, trésorier, il nous a rejoint récemment ; il a été coopté jusqu'à l'assemblée générale d'aujourd'hui par le conseil d'administration qui l'a désigné comme trésorier.

Lucien De Munter, secrétaire et Brigitte Rocheville, secrétaire-adjointe.

Les administrateurs sont : Yvan Balp, Michel Beunardeau, Nicole Chan Magnan de Bornier, Noëlle Clément, Robert Gleize, Bertrand Jottras, Dominique Phélebon, Isabelle Roux, Valérie Lemaire (également cooptée).

Les administrateurs se répartissent diverses responsabilités : animation des commissions, recherche de sponsors pour éditer la plaquette, organisation des moments festifs, tenue de l'agenda, accueil et présences aux conférences, bibliothèque, ...

Enfin les adhérents sont invités à rejoindre une ou plusieurs des commissions.

Une commission opérationnelle a en charge de préparer la programmation de l'exercice suivante. Elle vient de commencer ses travaux pour 2024-25 et est animée par Martine Lambert, avec Robert Gleize, Dominique Phélebon, Brigitte Rocheville, Nicole Chan, Isabelle Roux pour le CA et Jacqueline Veilhan, Régine Bouvard, Michèle Lamarthée, Hervé Boyer et Yves Portafaix en tant qu'adhérents. Il s'agit de définir les activités à renouveler, les nouvelles à mettre en place, à rechercher les intervenants, à définir les dates et à participer à l'élaboration de la plaquette.

Une autre commission de programmation s'occupe de préparer les sorties et séjours botaniques et mycologiques. Elle s'intitule Commission Catananche et est animée par Michel Beunardeau entouré de Noëlle Clément, Robert Gleize, Roland Haussy du CA et de Sylvette Maurin, Mireille Canton, Marie-Claude Deplanche, Anne-Marie et Yves Flandrin-Rey, Monique Genet, Danièle et Jean Magnan, et Jean-Louis Rochas. Nous reviendrons sur le devenir de cette commission.

Toujours pour la programmation mais cette fois du voyage annuel, une commission voyage est animée par Lucien De Munter, entouré de Michel Beunardeau, Bertrand Jottras, Yvan Balp du CA et Dominique Pouilly.

Deux autres commissions fonctionnelles ont en charge la communication.

Cette commission communication est animée par Roland Haussy, avec Brigitte Rocheville, Isabelle Roux, Bertrand Jottras, Robert Gleize du CA et Genevève Besson et Marie-Christine Haussy.

La dernière commission intitulée « Organisation » est un lieu de réflexion sur notre fonctionnement interne et trouver les moyens d'optimiser ce fonctionnement. C'est Yvan Balp qui l'anime avec Martine Lambert, Dominique Phélebon, Isabelle Roux du CA.

Au total c'est donc plus de 30 personnes qui concourent chacune à leur façon au fonctionnement de l'UNTL, sans oublier bien sûr, la permanente de l'association Frédérique qui assure l'accueil des adhérents, des intervenants, les tâches d'administration et de gestion des activités ; ceci sur un mi-temps.

Si nous donnons tous ces détails c'est pour démontrer qu'il ne s'agit pas d'engagements très complexes, à part quelques fonctions plus techniques, et que plus on partage moins la charge de chacun est importante.

De plus plusieurs participants aux commissions ont déjà donné beaucoup de leur temps, ils ont envie de passer le relais. Sans compter que l'arrivée de personnes nouvelles est toujours un enrichissement pour tous.

Vous l'avez compris, nous avons besoin de vous, que ce soit de façon permanente en tant qu'administrateur par exemple mais aussi de façon moins engageante dans les commissions.

**C'EST L'AVENIR DE L'ASSOCIATION QUI EST EN JEU !**

Je voudrais insister sur le devenir d'une des commissions car elle illustre bien ce qui vient d'être dit. Il s'agit de la *Commission Catananche*.

Cette commission a été mise en place dès 2018 suite à la fusion-absorption de l'Association La Catananche.

Cette association créée en 1985 était une association botanique et mycologique du Nyonsais, Jean-Louis Rochas en a été son quatrième président.

En 2018, constatant que personne ne souhaitait s'engager pour renouveler les administrateurs alors que les activités continuaient avec un public fidèle, les

dirigeants ont recherché des solutions de continuité de l'activité. Des contacts ont été pris avec l'UNTL qui a proposé une forme de fusion permettant de maintenir l'activité et d'éviter la disparition de l'association.

Pour en assurer le fonctionnement une commission a été constituée au sein de l'UNTL et a pris le nom de commission Catananche. Depuis six ans cette commission organise les sorties, conférences et séjours en matière de botanique et mycologie. Aujourd'hui, plusieurs membres de cette commission souhaitent se retirer.

Il serait vraiment dommage qu'une telle initiative associative disparaisse alors que le conseil d'administration souhaite vivement que l'activité continue quitte à élargir l'objet de l'activité vers ce qui relève du vivant et de la biodiversité plus précisément, plusieurs expériences ont d'ailleurs été inscrites au programme (entomologie, mammalogie, ornithologie...) ces dernières années.

Pour cela nous avons besoin d'une personne pour coordonner cette activité et la commission qui la pilotera. Il n'y a pas besoin d'être un spécialiste de la question, dans ce domaine des personnes ressources peuvent être sollicitées, il suffit d'avoir un peu de temps disponible et là encore à plusieurs c'est plus facile.

D'autres activités peuvent également nécessiter un concours d'adhérents, par exemple nous ne savons pas trop comment maintenir les sorties à l'opéra d'Avignon, le nombre de participants diminue pendant que le coût du transport augmente. Cette activité n'a d'intérêt que dans la mesure où on propose un transport collectif. Il faudrait que quelqu'un soit porteur de cette activité. Des idées nous en avons, ce qu'il manque c'est une personne qui soit porteuse du projet.

Vous l'avez compris, nous avons besoin de vous, il est temps pour plusieurs d'entre-nous de prendre du recul, de pouvoir continuer à faire bénéficier l'association de notre expérience, voire de notre expertise ... et de pouvoir enfin ... prendre notre retraite d'acteur associatif !

À l'entrée il vous a été donné une feuille sur laquelle vous pouvez inscrire votre nom et préciser à quoi vous pourriez apporter votre concours.

Le dernier point que nous souhaitons aborder avec vous dans ce rapport moral, est celui de la place et du rôle de l'UNTL dans son environnement local.

Avec les commerçants et artisans nyonsais nous avons entretenu des relations fidèles qui se traduisent par le soutien qu'ils apportent en participant

financièrement à la réalisation de la plaquette annuelle. Une nouvelle fois nous les en remercions.

Avec les associations nyonsaises nous nous efforçons de conserver de bonnes relations, cherchant à être complémentaires de leurs actions et en évitant de programmer des activités qui sont faites par ailleurs. Des actions communes pourraient s'envisager dans la mesure de nos moyens humains réciproques, les autres associations connaissant les mêmes difficultés que nous.

Notre relation la plus déterminante est bien sûr celle que nous entretenons avec la ville de Nyons. En effet la commune nous assure d'un soutien très efficace, que ce soit par la subvention municipale qui ne nous a jamais fait défaut, même durant les périodes difficiles que nous avons traversées ; mais également par la mise à disposition permanente des locaux de cours et de secrétariat ainsi que cette agréable maison de pays. Soyez remercié, Monsieur le maire, de votre soutien.

De notre côté nous participons avec enthousiasme à l'animation locale sur la commune, ainsi nous sommes présents lors du forum des associations, nous proposons une conférence dans le cadre des journées du patrimoine, nous avons initié des actions dans le cadre de la Fête de la science ; à la suite de Culture et Loisirs et de notre ami Chris Bernard nous avons maintenu la présence du Printemps des poètes à Nyons, et sommes heureux d'être renforcés par la mairie avec qui nous proposons un programme commun. Nous envisageons de participer aux journées de la Géologie.

Toutes ses manifestations sont ouvertes à tous avec entrée libre pour les habitants.

Cette année nous nous impliquons dans la programmation culturelle municipale en proposant une conférence sur le musicien Eric Satie, en introduction d'un spectacle sur ce même musicien. En avril, nous vous inviterons à assister à un spectacle de danse contemporaine. Vous bénéficierez d'un tarif de groupe et ce sera une occasion de passer une soirée ensemble.

Cette expérience permettra d'étendre localement ce que nous faisons déjà à Grignan dans le cadre des Fêtes nocturnes.

Deux administrateurs de l'UNTL participent également à une concertation municipale avec les associations pour réfléchir aux enjeux et moyens d'une préservation du patrimoine immatériel de la commune. Par patrimoine immatériel il

faut entendre ce qui fait la richesse de notre ville en dehors des bâtiments et monuments, de son climat à ses richesses agricoles en passant par son marché, ses traditions, fêtes et manifestations...

Le soutien que nous trouvons auprès de la commune de Nyons depuis la création de l'association il y a plus de 20 ans est absolument vital pour continuer notre activité.

Pour les volontaires qui souhaitent s'engager afin qu'une université du temps libre continue d'exister à Nyons, il est important de savoir qu'ils peuvent compter sur l'appui des élus municipaux.

Pourtant aujourd'hui, on constate malheureusement qu'au niveau national, les associations subissent de plus en plus de réglementation, que la démarche technocratique remplace le dialogue entre les associations et les pouvoirs publics, que l'on normalise l'implication associative à travers des engagements exigés par l'État.

Le dernier exemple en date est l'obligation faite aux associations qui sollicitent des subventions publiques ou un agrément ministériel – ce qui est notre cas – de souscrire un contrat d'engagement républicain.

Par ce contrat l'association s'engage à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine, ainsi que les symboles de la République ; à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République, à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public.

Le problème posé aux associations par cette nouvelle exigence ne réside pas tant sur le contenu législatif -qui paraît aller de soi- que sur le décret d'application, lequel dans son 1<sup>er</sup> article par exemple fait porter la suspicion de possibles incitations à la violence de la part d'associations. Ce climat de soupçons éventuels à de fortes conséquences, notamment sur l'insécurité juridique qui pourraient en découler pour les associations (remises en cause de subventions attribuées).

Depuis 2001, à l'occasion du centenaire de la loi de 1901, les relations entre l'Etat et les associations sont fondées sur des engagements réciproques basés sur une reconnaissance de la légitimité associative. Aujourd'hui la représentation associative est assurée par un organisme désigné « Le Mouvement associatif » qui regroupe par le biais des coordinations, fédérations, ... plus de la moitié des associations en France (en France il y a un million et demi d'associations).

Une tribune du *Mouvement associatif* publiée en avril dernier dans le JDD alerte sur les risques que pose cette souscription au contrat d'engagement républicain. Souvenons-nous des menaces portées par un ministre en direction de la Ligue des Droits de l'Homme. Ce mois-ci Le Mouvement associatif saisit directement la Première Ministre.

Pour ce qui nous concerne, nous souhaitons pouvoir continuer de traiter les sujets qui interrogent nos adhérents et garder notre liberté d'expression sans risquer d'être pris en défaut parce que le thème abordé pourrait heurter la sensibilité d'un fonctionnaire trop sourcilleux. C'est d'ailleurs ce que craint le Haut Conseil à la Vie Associative, organisme consultatif placé auprès de la Première ministre, dans son avis sur le décret d'application du contrat d'engagement républicain il formule la remarque suivante : « *Le contrat d'engagement républicain tend à confier à l'administration un pouvoir d'interprétation et de sanction très large sans information claire, préalable et obligatoire, sur les voies de recours susceptibles d'être exercées par les associations [...] mises en cause.* »



# Renouvellement du conseil d'administration

---

## Administrateurs sortants

*Yvan Balp,  
Michel Beunardeau,  
Noëlle Clément,  
Robert Gleize,  
Roland Haussy,  
Dominique Phélebon*

## Candidates et candidats

*Yvan Balp,  
Robert Gleize,  
Roland Haussy,  
Claude Lemaire  
Valérie Lemaire  
Dominique Phélebon  
Claire Lagier  
Michel Moreau*

## ANNEXE

### Administration de l'association UNTL

---

#### 1. Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale sur l'exercice 2022-2023 tenue le 18 novembre 2023

L'assemblée générale est convoquée le 18 novembre 2023 à 17 h à la Maison de Pays à Nyons sous la présidence de M. Yves Guérin, co-président, et Mme Martine Lambert, co-présidente.

L'assemblée générale est composée de 81 adhérents, dont 63 présents en personne et 18 représentés ; les statuts ne prévoient pas de quorum.

L'assemblée générale a élu en point 5 de son ordre du jour « Renouvellement du conseil d'administration », à l'unanimité :

- M. Yvan Balp,
- M. Robert Gleize,
- M. Roland Haussy,
- Mme Dominique Phélebon,
- Mme Claire Lagier,
- Mme Valérie Lemaire,
- M. Claude Lemaire et
- M. Michel Moreau,

pour un mandat de trois ans qui se termine le jour de l'assemblée générale sur l'exercice 2025-2026

#### 2. Extrait du PV du conseil d'administration du 20 novembre 2023

Suite à l'assemblée générale du 18 novembre dernier le conseil est désormais composé des membres suivants :

Sortants en 2024 : Nicole Chan, Yves Guérin, Bertrand Jottras, Martine Lambert, Lucien De Munter

Sotants en 2025 : Brigitte Rocheville, Isabelle Roux

Sortants en 2026 : Yvan Balp, Robert Gleize, Roland Haussy, Claire Lagier, Claude Lemaire, Valérie Lemaire, Michel Moreau, Dominique Phélebon

Ce conseil a décidé la composition du bureau suivante :

Coprésidents : Martine LAMBERT et Yves GUÉRIN

Vices-présidents : Isabelle ROUX et Roland HAUSSY

Secrétaire : Lucien DE MUNTER

Trésorier : Claude LEMAIRE

Fait à Nyons, le 11 décembre 2023, pour copie certifiée conforme,

Martine LAMBERT

Yves GUERIN

